

Élections européennes

Les représentants au Parlement européen sont élus par les citoyens des pays de l'Union européenne lors des élections européennes. Il n'y a qu'un seul tour. La dernière élection des représentants français a eu lieu les 8 et 9 juin 2024.

Élections

Inscription sur les listes électorales

[Inscription d'office à 18 ans](#)

[Nouvelle inscription](#)

[En cas de déménagement](#)

[Inscription d'un citoyen européen](#)

[Inscription d'une personne devenue française](#)

Opérations de vote

[Papiers d'identité pour voter](#)

[Carte électorale](#)

[Déroulement du scrutin](#)

[Vote par procuration](#)

[Vote d'un Français de l'étranger](#)

Élections et référendums

[Présidentielle](#)

[Législatives](#)

[Européennes](#)

[Municipales](#)

[Départementales – Régionales](#)

[Referendum](#)

Questions – Réponses

- [Quelles sont les dates des prochaines élections ?](#)
- [Liste électorale, bureau de vote... : comment vérifier son inscription ?](#)

[Toutes les questions réponses](#)

Et aussi...

- [Elections : droit de vote d'un citoyen européen en France](#)

Services en ligne

- [Déclaration de candidature aux élections européennes \(à remplir par chaque candidat\)](#)
Formulaire
- [Vérifier votre inscription électorale et votre bureau de vote](#)
Téléservice

Textes de référence

- [Loi n°77-729 du 7 juillet 1977 relative à l'élection des représentants au Parlement européen](#)



Ville de
Palavas-les-Flots

Mairie de Palavas-les-Flots

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Adresse : 16 Boulevard Maréchal Joffre – BP 106 – 34250 Palavas-les-Flots

Tél. : 04 67 07 73 00